

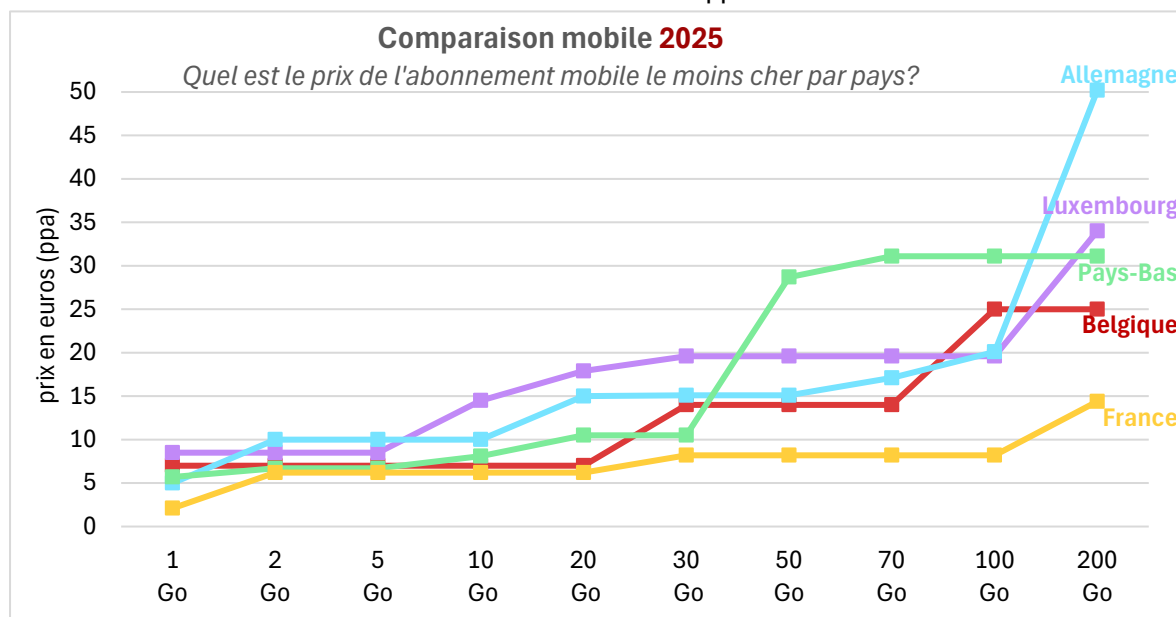
INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie son étude comparative des prix à l'échelle internationale pour 2025

Bruxelles, le 17 décembre 2025 – L'IBPT publie son étude annuelle qui compare les prix des services de télécommunications en Belgique avec ceux des pays voisins. Il en ressort que, contrairement aux années précédentes, la Belgique ne présente plus de valeurs aberrantes en ce qui concerne les petits abonnements mobiles avec des besoins en données allant jusqu'à 10 Go. Cela s'explique par l'arrivée du 4^e opérateur mobile. Pour les consommateurs qui utilisent des données de manière très intensive et ont besoin d'au moins 200 Go, notre pays est également devenu nettement plus compétitif cette année. Si la pression concurrentielle s'est clairement intensifiée sur le marché mobile, elle reste limitée sur le marché fixe. Dans ce segment, la Belgique se classe généralement parmi la moitié des pays étudiés les plus chers. Surtout en ce qui concerne les offres groupées populaires les plus complètes, notre pays est de loin le plus cher.

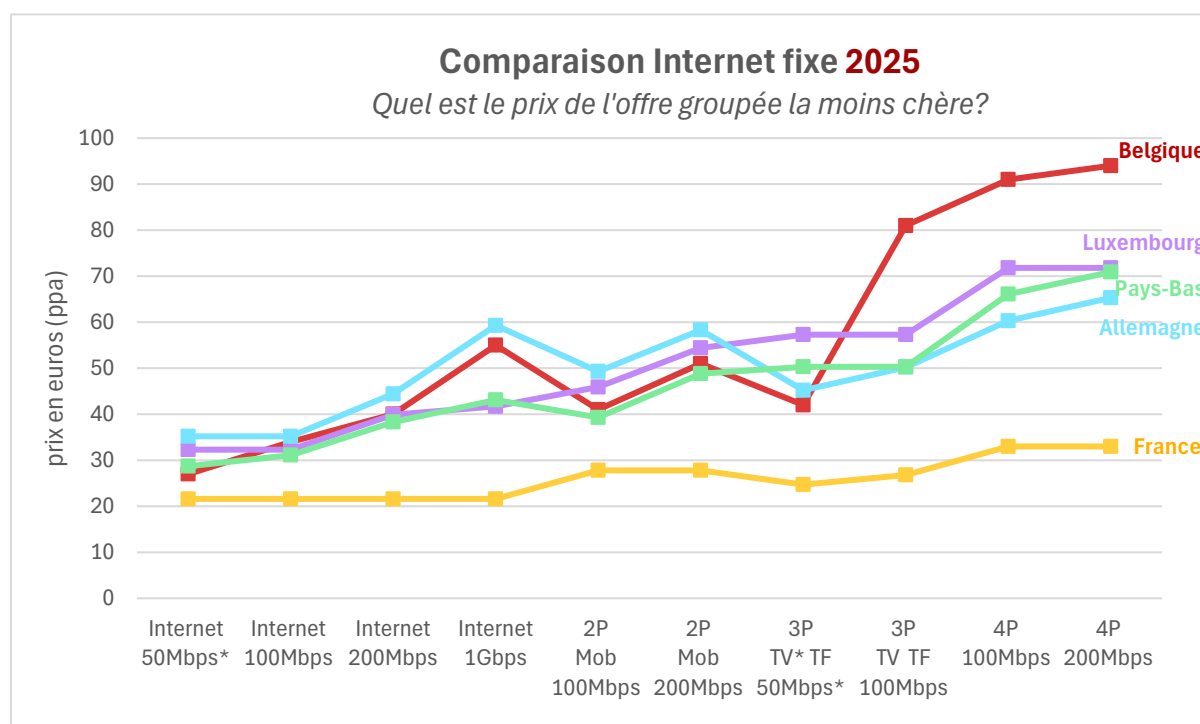
L'IBPT a de nouveau comparé les prix des services de télécommunications résidentiels dans notre pays à ceux en Allemagne, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas. L'étude est basée sur les prix d'octobre 2025 et identifie l'offre la moins chère sur le marché pour une série de profils de consommateurs. Seuls les opérateurs détenant au moins 5 % de parts de marché ont été pris en compte dans la comparaison.¹ Les profils mobiles ont des besoins différents en matière de données et nécessitent chacun au moins 200 SMS et 1 000 minutes d'appel.



¹ Le quatrième opérateur belge, DIGI, ne répond pas encore au critère de part de marché et n'a donc pas été inclus dans l'analyse.

La France reste le pays le moins cher dans tous les domaines. Pour les petits abonnements mobiles jusqu'à 5 Go, la Belgique se situe dans la moyenne de la comparaison des prix. Pour les abonnements plus importants de 10 et 20 Go, les prix sont généralement bas ; seule la France propose des tarifs encore plus avantageux. Pour les besoins en données encore plus importants, entre 30 et 70 Go, la Belgique reste plutôt avantageuse, mais l'écart avec notre voisin du sud se creuse. Pour les abonnements avec une consommation intensive de données, le tableau est mitigé : pour un besoin de 100 Go, la Belgique est le deuxième pays le plus cher, tandis que pour 200 Go, elle arrive en deuxième position des pays les moins chers de la comparaison.

Les résultats pour la Belgique ont été influencés par deux évolutions marquantes qui ont eu un impact sur la dynamique du marché mobile. D'une part, l'arrivée du quatrième opérateur, DIGI, a initialement entraîné une concurrence accrue et une baisse significative des prix minimaux des abonnements jusqu'à 20 Go. Cet effet reste visible, même s'il s'est quelque peu atténué depuis. D'autre part, plusieurs marques secondaires² ont élargi leur offre au segment le plus élevé, ce qui a entraîné une baisse du prix minimum pour le profil le plus intensif de 200 Go de pas moins de 14 euros par rapport à l'année dernière.



Sur le marché de l'internet fixe et des offres groupées, la Belgique reste globalement parmi la moitié des pays les plus chers. Ce sont surtout les offres groupées les plus complètes, qui sont les plus populaires auprès des consommateurs belges, qui sont de loin les plus chères. La France reste le pays le moins cher dans ce domaine. La différence la plus importante concerne les offres groupées 4P avec une vitesse de téléchargement d'au moins 200 Mbit/s : pour l'offre la moins chère, un consommateur belge paie 61 euros de plus par mois qu'en France, soit près de trois fois plus.

Si la dynamique sur le marché mobile continue de s'améliorer, ce n'est pas le cas sur le marché fixe. Au cours de l'année écoulée, les prix de la plupart des abonnements Internet et des offres groupées

² Les marques secondaires sont des marques proposées par les grands opérateurs en plus de leur marque principale. Ces marques s'adressent généralement à des clients sensibles au prix avec une offre moins chère. Pour Proximus, il s'agit de Mobile Vikings et Scarlet, Telenet propose BASE et TADAAM et Orange propose hey! et VOO.

ont augmenté, généralement sans amélioration notable des caractéristiques. Cela vaut pour toutes les marques principales, tandis que les prix des marques secondaires sont restés pratiquement stables. Cette différence de dynamique s'explique en partie par le fait que les consommateurs sont plus susceptibles de changer d'opérateur avec un produit standalone (mobile) qu'avec une offre groupée

L'arrivée de DIGI fin 2024 a eu un impact considérable sur le marché mobile, tandis que son effet sur le marché fixe reste limité pour l'instant, l'offre de DIGI n'étant encore disponible que dans quelques villes.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Allianz Tower - Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

